

délivrée, sa population singulièrement réduite. Dans quelle proportion ? rien ne le fait connaître (1).

Ces calamités suspendaient à peine la lutte des partis qui recommençait, le danger passé, avec acharnement.

La majorité des habitants tenait pour la ligue, et, durant la longue période des troubles religieux, les expulsions d'habitants, pour cause d'hérésie, ne furent pas rares. Nous n'en citerons qu'un exemple :

« Le vendredy 25 octobre 1590. . . . a aussy esté remonstré, par le dict sieur de Lapraye, aux dicts sieurs eschevins, que le médecin qui est en ceste ville, demande quelque pension pour son entretien, à quoy a esté résollu qu'il sortira de la dicte ville pour estre soubsonné hérétique. »

On peut s'étonner d'un pareil arbitraire et de voir, presque au lendemain d'une longue et cruelle épidémie, l'unique médecin de la ville chassé sur le simple soupçon d'hostilité au parti dominant.

Pour comprendre cette mesure, il faut savoir que les *Réformés* de Villefranche étaient considérés comme trahissant sans cesse contre la sûreté de la commune avec ceux du dehors. Cette inquiétude reparait fréquemment dans les délibérations du corps de ville.

Deux mois après cette exécution, le 23 décembre, les échevins renouvellent le serment à la *Sainte Union* entre les mains du duc de Nemours.

V.

Peste et disette de 1596.

Villefranche devait revoir encore une fois la peste avant la fin du siècle, mais le fléau paraît n'avoir fait cette

(1) La peste régna également dans le Velay durant toute cette période où elle est signalée par les historiens du pays, Médicis et Burel, sous les noms de *fièvre caissonne*, de *Malezaut*. (Mémoire du Dr Vissaguet).